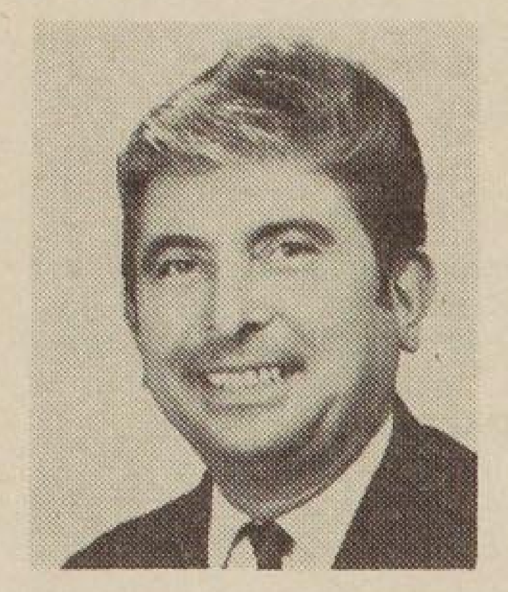
ELECTION LEGISLATIVE DU 4 MARS 1973

Maxime BONNET

Conseiller municipal de Valençay



candidat du Parti Communiste Français

pour l'Union Populaire et la victoire du Programme Commun

Suppléant éventuel : **Gaston CHARRET**

Agriculteur. Maire de Dunet. Conseiller Général de Saint-Benoît-du-Sault

Madame, Monsieur,

De La Vernelle à Mouhet, en passant par Valençay, Ecueillé, Châtillon, Buzançais, Saint-Gaultier, Mézières, Tournon, Le Blanc, Bélâbre, Saint-Benoît-du-Sault, sur les 120 km Nord-Sud où cette 3e circonscription de l'Indre a été savamment découpée par le pouvoir en 1958,

Qui êtes-vous ? Et reconnaissez-vous !

— Etes-vous l'ouvrier qui prend la musette le matin pour être 12 h. absent de chez vous pour un salaire insuffisant, alors que vos enfants sont presque aussi longtemps partis du foyer, « ramassés » qu'ils sont pour un C.E.G. ou un C.E.S. cantonal alors que vous savez ce qu'il vous en coûte de la soi-disant **« gratuité scolaire »** et ce qu'il en coûte au budget de votre commune ?

— Et de cette fille, de ce fils, qu'en ferez-vous cette année ? l'année prochaine, elle ou lui qui sont dans les 2.000 jeunes de l'Indre devant entrer chaque année dans la production alors que le 1/3 seulement de ces emplois est offert, mais avec un salaire inférieur de 2.500 N.F. par an à ceux de la région, un salaire qui met notre département au 85e rang des départements français !

— Votre épouse travaille-t-elle à l'atelier de confection aux cadences de production impossibles où le licenciement est peut-être repoussé au lendemain des élections ?

— Etes-vous l'exploitant agricole avec sa contrainte de chaque jour de l'année pour la production de lait ou de viande alors que les prix ne sont pas rémunérateurs et que la terre qui vous ferait besoin, est accaparée par les gros ? Le plus de 50 ans qui attend « que cela le pousse au bout », ou le plus jeune qui s'endette et voudrait bien y arriver ?

— Etes-vous le commerçant, l'artisan écrasé de charges et concurrencé délibérément par les grandes surfaces, et dont le fond ne trouvera par preneur ?

— Etes-vous compris dans les 25 % des habitants de l'Indre qui n'ont pas l'eau sur l'évier **en 1973 ?**

— Etes-vous un élu municipal qui voit le budget pillé, par la T.V.A. de l'Etat ? Une personne âgée à l'aumône de 12 F. par jour ? Ou un travailleur apparemment plus favorisé, mais qui, avec le mois des impôts, celui des assurances, celui des traites, le loyer et le reste... en vient à dire, comme tous :

ON N'Y ARRIVE PLUS ! ON N'Y ARRIVE PLUS !

Voilà pourquoi

Le scrutin du 4 mars est d'une importance exceptionnelle. Il doit vous donner l'occasion de choisir le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle, plus heureuse pour vous, vos enfants, votre famille.

Il faut mettre fin au gâchis actuel.

D'un côté, une infime minorité accapare les richesses et les utilise pour la spéculation.

Ce gâchis est l'œuvre des hommes de l'U.D.R., des indépendants et centristes au pouvoir depuis 15 ans, auxquels les soi-disant opposants « réformateurs » sont prêts à apporter leur concours.

QUE FAIRE ALORS ?

Le Programme Commun de Gouvernement que nous vous proposons prévoit la mise en œuvre immédiate de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent,

Notamment :

Le relèvement général des salaires, le salaire minimum à 1.000 F, l'abaissement de l'âge de la retraite. la réduction de la durée du travail, l'amélioration du sort des personnes âgées, l'allègement de la fiscalité sur la population laborieuse, une politique de logement social, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80 % des frais médicaux.

Les intérêts des paysans, ceux du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales seront garantis.

L'application du Programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

Les droits des citoyens seront élargis et leur exercice assuré, la vie politique démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la paix.



Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur de nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition.

MAIS POUR QUE LE PROGRAMME COMMUN TRIOMPHE,

DES LE 4 MARS

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

— parce que notre Parti a dénoncé dès 1958 ce régime responsable ;

— parce qu'il n'y a pas de politique de progrès sans un Parti Communiste fort et largement représenté au Parlement.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

— parce que le mode de scrutin actuel et le découpage des circonscriptions ont été faits spécialement pour réduire l'influence du Parti Communiste Français à l'Assemblée Nationale.

— En 1968, 20 % des voix au Parti Communiste Français, 33 sièges.
16,5 % des voix à la Fédération de la Gauche (socialistes et radicaux), 57 sièges.
43 % des voix à l'U.D.R. et aux Giscardiens, 358 sièges !

Vous voyez bien que, pour une « récolte normale », en élus communistes, il ne faut pas avoir peur de semer « considérablement plus épais ».

∴

Maxime BONNET, vous le connaissez. Il avait 10.354 suffrages en 1962, 11.491 en 1967, 12.490 en 1968, et il faut à chaque occasion la collusion de la réaction pour priver la circonscription du député de gauche qu'elle mérite.

ET VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

Parce qu'au sein de l'union de la gauche pour laquelle il a tant combattu, l'action du Parti Communiste représente la garantie la plus sûre de la réalisation pleine et entière du Programme Commun.

Le nombre de voix qu'obtiendra au premier tour, le 4 mars, le Parti Communiste Français, sera décisif pour lui donner l'audience et la représentation parlementaire qu'il mettra au service des travailleurs, de l'union, du Programme Commun.

L'efficacité commande dans la circonscription

de VOTER dès le 4 Mars

Maxime BONNET

ATTENTION ! cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Sous réserve de nullité votre bulletin de vote ne doit comporter ni rature, ni panachage.

S.P.E.C. - Châteauroux

Vu le Candidat.